

Nombre de membres composant le Conseil Municipal .....	45
Membres en exercice .....	45
Présents ou représenté.e.s à la séance.....	39
Absents. es.....	6

Délibération n°2022-09-07-PE  
Contrat de réservation de berceaux entre la  
société CRECHE ATTITUDE et la Ville

---

## COMMUNE DE FONTENAY-SOUS-BOIS

### EXTRAIT DU REGISTRE

des

### DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## SÉANCE DU 29 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, **vingt-neuf septembre**, les membres composant le Conseil municipal de la Commune de Fontenay-sous-Bois, dûment convoqués le **vingt et un septembre**, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de **Monsieur Jean-Philippe GAUTRAIS, Maire**.

#### ETAIENT PRESENT.E.S

M. GAUTRAIS, Mme KLOPP, M. CORNELIS, Mme FENASSE, M. SEYE, Mme AVOGNON-ZONON, M. LACHELACHE, Mme NIAKHATÉ, M. MORA, Mme LELU, M. DAMIANI, M. GUENICHE, Mme NAIT-BAHLOUL, M. ORJEBIN, Mme CHARDIN, M. MALLERIN, Mme GAUTHIER, M. CHAMPETIER, M. CLERGET, Mme LARABI, Mme VIENNEY, Mme GARNIER, M. MULLER, M. BATTAL, Mme SAINT GAL, M. RISPAL, M. NOMBO-POATY, Mme CHAMBRE-MARTIN, M. MATHIEU, M. BERTRAND, M. BEDOURET, Mme CAZALS,

#### EXCUSE.E.S-REPRESENTE.E.S

Mme BENZIANE	a donné mandat à	Mme SAINT GAL
Mme BOUHADA	a donné mandat à	M. GUENICHE
Mme MAFFRE BOUCLET	a donné mandat à	M. SEYE
Mme MICHEL	a donné mandat à	M. CLERGET
M. DAUMONT-LEROUX	a donné mandat à	Mme FENASSE
Mme MARTINEZ	a donné mandat à	M. ORJEBIN
M. TARGUI	a donné mandat à	M. BERTRAND

#### ABSENT.E.S

M. BRUNET, M. LEBLANC, Mme JANIAUX, Mme INDJA, Mme AMSELLEM-SIMONNET, Mme BAYOL

Le Président ayant ouvert la séance, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

**Mme NIAKHATÉ** ayant obtenu la majorité des voix, a été désignée pour remplir cette fonction qu'elle a acceptée.

## **LE CONSEIL**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment en article L2121-29.

**VU** la délibération du Conseil Municipal n°2021-02-09-F relative à la demande de garantie d'emprunt de la Maison de retraite intercommunale pour le financement de travaux au 74 avenue de Stalingrad à Fontenay-sous-Bois.

**CONSIDERANT** la volonté de la Maison de retraite intercommunale de créer une crèche au sein de son établissement et d'avoir conclu avec la Société Crèche Attitude un contrat de concession de service d'aménagement et d'exploitation d'une crèche au sein de l'EHPAD site Hector Malot signé le 30 septembre 2022.

**CONSIDERANT** le projet de contrat entre la société CRECHE ATTITUDE et la Mairie de Fontenay-sous-Bois relatif à la réservation de 11 berceaux dont 2 gratuits rattachés à la contrepartie de la garantie d'emprunt.

**CONSIDERANT** la possibilité de la ville de pouvoir se réserver le choix d'attribuer des places de berceau aux fontenaysiens.nes selon les modalités du contrat,

**SUR** avis de la Commission des Finances,

## **A LA MAJORITE**

33 voix pour :

M.GAUTRAIS, Mme KLOPP, M. CORNELIS, M. SEYE, Mme AVOGNON ZONON, M. LACHELACHE, Mme NIAKHATE, M. MORA, Mme LELU, M. DAMIANI, Mme BENZIANE, M. GUENICHE, Mme NAIT-BAHLOUL Mme BOUHADA, Mme CHARDIN, Mme MAFFRE-BOUCLET, M. MALLERIN, M. CHAMPETIER, M. CLERGET, Mme LARABI, Mme VIENNEY, Mme GARNIER, M. MULLER, M. BATTAL, Mme SAINT GAL, M. RISPAL, M. NOMBO POATY, Mme CHAMBRE-MARTIN, M. MATHIEU, M. BERTRAND, M. BEDOURET, Mme CAZALS, M. TARGUI

Par 5 voix contre :

Mme MICHEL, M. ORJEBIN, Mme MARTINEZ, Mme FENASSE, M. DAUMONT-LEROUX

Par 1 abstention :

Mme GAUTHIER

## **DECIDE**

**Article 1** : d'approuver le coût unitaire annuel par berceau de dix mille euros (10 000 €) TTC soit un coût annuel total de quatre-vingt-dix mille euros (90 000 €) révisable annuellement dans la limite de 2% .

**Article 2** : d'approuver les termes du contrat de réservation de berceau entre la société Crèche Attitude et la ville de Fontenay-sous-Bois.